

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS
A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

LES AFFAIRES ALGÉRIENNES

Hier, la Chambre des députés a commencé la grande discussion dès longtemps annoncée sur la situation de l'Algérie.

Cette interpellation, qui fait suite à beaucoup d'autres du même genre, aura-t-elle comme résultat d'améliorer la situation de notre grande colonie africaine, de celle pour laquelle depuis 70 ans tout à l'heure la métropole a multiplié ses efforts et ses sacrifices, et qui reste l'une de ses meilleures espérances. Rien ne serait plus désirable.

On ne saurait le répéter, le spectacle scandaleux et odieux, offert en Algérie et aussi en France par MM. Drumont, Max Régis et consorts, se prolonge depuis trop longtemps. Il y a là une continuelle atteinte portée au bon renom de la France comme à ses plus chers intérêts. Le gouvernement a le devoir non pas seulement de parler avec fermeté, mais d'agir avec énergie. Chaque jour nous apporte la démonstration de cette absolue nécessité.

Encore une fois, il ne faut pas l'oublier, ce n'est pas l'Algérie française, la véritable Algérie travailleuse qui a envoyé M. Drumont et ses collègues en pseudo-nationalisme à la Chambre et qui a fait d'un jeune italien fraîchement naturalisé, le maire d'Alger.

Les colons de France qui sont allés là-bas pour travailler, les vrais Français et les fils de Français ne sont pas avec ces agitateurs, et il suffit pour s'en convaincre, de constater la différence qui existe entre la composition des délégations financières instituées par M. Laferrrière et celle de la municipalité algérienne aussi bien que de la représentation parlementaire. La raison en est toute simple. C'est que pour prendre part aux élections municipales ou législatives, il suffit d'être simplement naturalisé, tandis que, pour être électeur des délégués, il faut un long stage que n'ont pas encore fait, que ne feront peut-être jamais, la majorité de ces patriotes qui prétendent vouloir chasser les juifs de l'Algérie, et dont le véritable but est d'en expulser les Français.

Nous jouerons là-bas un jeu de dupe si nous nous laissons prendre plus longtemps aux déclamations de ces prétendus nationalistes, de ces aventuriers venus de tous les bords maritimes de la Méditerranée, Espagnols, Maltais ou Siciliens, qu'entraînent ou que suivent quelques écerclés comme Max Régis, ou une poignée de fanatiques aveuglés par leurs fureurs antisémites. Il est temps de ne plus se payer de grands mots et de belles phrases et de voir les choses telles qu'elles sont. Les demi-mesures ne suffiront plus pour arrêter le mal, il faut le déraciner, et pour cela avoir le courage d'agir vite et énergiquement.

Le gouvernement est déjà entré dans la bonne voie en enlevant à la mairie algérienne le contrôle de la police municipale qui laissait le gouverneur général et le préfet impuissants à réprimer les troubles et les forçait à recourir à tout propos à l'intervention des troupes. Le danger de cet état de choses était déjà apparu très nettement

lors des pillages des magasins juifs où M. Max Régis a conquis sa popularité, et M. Lépine l'avait dénoncé. Plus heureux que lui, M. Laferrrière a obtenu du gouvernement cette réforme indispensable. Mais ce n'est qu'un commencement. Il faut continuer, si l'on ne veut pas être acculé à la nécessité de proclamer l'état de siège dans toute l'Algérie et de suspendre toutes les libertés pour en avoir trop longtemps toléré les abus. Ce n'est pas, croyons-nous, aller trop loin que de demander, comme le demandait naguère la *Liberté*, avant de faire procéder à de nouvelles élections, le gouvernement doit avoir le courage de demander aux Chambres le vote d'urgence d'une loi modifiant et restreignant les droits de suffrage de la population cosmopolite de l'Algérie. On pourrait prendre pour base de cette réforme, le système électoral qui a été adopté pour les délégations. Nous ne verrions, pour notre part, aucun inconvénient à ce qu'elle soit étendue à toute la population de l'Algérie, qui est excessivement mêlée et qui n'est pas tout à fait innocente des fureurs déchaînées contre elle, encore bien qu'elle ait droit, comme toutes les autres fractions de la population algérienne, à l'entière et absolue protection de la métropole.

En tout cas, le premier devoir du Parlement, c'est d'aider de toutes ses forces le gouvernement à faire cesser une situation de plus en plus scandaleuse et intolérable.

C. R.

M. KRANTZ

A la suite de la séance de la Chambre de vendredi, M. de Freycinet a donné sa démission de ministre de la guerre. Le soir même nous avions un nouveau ministre de la guerre, c'est M. Krantz, un ingénieur très distingué qui administrerait fort correctement les travaux publics : il ne trouvera pas, rue Saint-Dominique, des souvenirs de ses prédécesseurs, qui n'ont pas eu le temps de laisser des traces de leur passage ; mais il faut espérer, écrit le *Petit Bleu*, qu'il aura l'énergie qui a manqué à ses devanciers.

Il suffit de s'inspirer de ses devoirs d'homme de gouvernement, des nécessités du maintien de la discipline, et des aspirations les plus sincères de l'armée ; nous arrivons à un moment décisif pour un ministre de la guerre.

L'arrêt de la Cour sera rendu prochainement, il faut l'espérer.

Les responsabilités vont être très nettement déterminées. On ne saurait nier, aujourd'hui, que des incorrections et des fautes ont été commises par certains officiers, et cela de l'aveu même des personnages les plus respectés de l'armée. Le vœu unanime est que tous les coupables soient punis, sans faiblesse, et M. le président du conseil, dans un discours récent, nous a fait entrevoir que le gouvernement ne reculerait pas devant les sanctions. Ce ne sont pas des paroles prononcées à la légère, pour calmer certaines susceptibilités et rassurer les consciences alarmées.

Il appartiendra au nouveau ministre de la guerre de donner la mesure de sa virilité et de sa décision. Il ne sera respecté, il n'exercera son influence sur l'armée, que s'il sait l'affranchir de toutes les compromissions avec des hommes qui ont sali leur réputation dans des besognes louches et dans des manœuvres douteuses.

LA SOURIS BLANCHE

On l'a joliment surnommé la souris blanche. De fait, avec sa petite tête rusée et pointue, son corps mince et fluide, sa démarche fine et quasi silencieuse, M. de Freycinet évoque bien l'image de « la gent trotte-menu », qui s'effarouche vite et craint le bruit, mais qui, patiente, attend de nouveau l'heure propice, et reparait à la fois timide et effrontée, dès que les défiances paraissent endormies.

Pourquoi cette démission, maintenant qu'approche le dénouement de « l'affaire en cours ? » C'est ainsi que M. Dupuy, merveilleux ironiste, appelle ce drame plus émouvant que ceux des plus puissants dramaturges, où les passions se heurtent dans un effrayant conflit, où l'abjection des vices côtoie la folie des ridicules. Il faudrait vraiment avoir la naïveté facile, pour attribuer la retraite de M. de Freycinet au vacarme habituel de quelques députés. En dépit de son horreur pour le bruit, la *souris blanche* n'est plus capable de s'émouvoir, parce que le Palais Bourbon retentit des hurlements de nos fauves parlementaires. Il y a belle lurette, que nous connaissons l'homme et le ministre. M. de Freycinet, on le sait, pêcherait plutôt par excès d'habileté : si aujourd'hui il se réfugie dans l'asile assuré du repos, s'il cherche l'ombre et la paix, il obéit certainement à de grandes raisons et non pas à de futiles prétextes.

Sans prétendre découvrir le secret de cette âme, il me paraît que M. de Freycinet n'a guère été à son aise, cette fois, au ministère de la guerre. Esprit lucide, virtuose de la rouerie, habile à tout promettre à tous, et à contenter tout le monde par de faux semblants, il a eu le tort de vouloir être habile en une affaire qui demandait seulement de la franchise et de la décision, c'est-à-dire ce qui manque le plus à la *souris blanche*.

Les dossiers de la Cour de cassation ont révélé les crimes de certains officiers supérieurs, et, ce qui est plus inquiétant peut-être, le singulier état d'âme de notre état-major, que ses défenseurs ont bien tort de solidariser avec l'armée nationale. Se refuser à comprendre que l'heure des compromissions et des lâchetés est passée, c'est nier l'évidence, et fermer les yeux pour ne pas voir le jour. Le colonel du Paty et quelques-uns de ses chefs nous apparaissent comme de véritables accusés, qui ont accumulé les mensonges et autorisé les actes criminels d'un Henry et d'un Esterhazy. Nous ne sommes plus à l'époque où triomphait le principe d'autorité. Les affirmations les plus solennelles, les serments emphatiques ne suffisent plus. Et que m'importent à moi les déclarations subtiles d'un Gonse ou d'un Boisdeffre, les adjurations grotesques de Q. de Beaurepaire, ce magistrat déformé et transformé en pompier nationaliste ? Est-ce que les faits changent ? Est-ce que les faux ne sont pas des faux ? Vous disiez que le crime de Dreyfus était évident. Soit. Mais ne voyez-vous donc pas que vous avez créé nos doutes, en essayant de prouver par des crimes cette culpabilité. La fin ne justifie pas les moyens, quoique puisse en penser votre conscience façonnée par Escobar ; et plus vous êtes haut placés, plus vous devez être punis.

M. de Freycinet n'a pas osé !

M. Dupuy, lui, après avoir fatigué tour à tour ses épaules, s'ingénia à trouver un nouveau moyen de porter son fusil. La *souris blanche* n'a pas la même impudeur :

elle a pris peur des responsabilités prochaines. Le vaisseau de l'état-major faisait eau de toutes parts ; prudemment M. de Freycinet a fui le danger.

Son successeur, M. Krantz, va-t-il essayer de fermer les voies d'eau ? Mieux vaudrait sans doute couler tout à fait ce vaisseau compromis, et en construire un nouveau sur un autre modèle.

Aug. MONTFORT.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 8 mai 1890

M. Georges Berry interpelle le gouvernement sur les motifs de la démission de M. de Freycinet.

M. le Président du conseil répond qu'il n'en connaît pas d'autres que celui qui a été donné publiquement, c'est-à-dire le froissement ressenti par l'honorable ministre de la guerre, de l'accueil qui lui avait été fait vendredi dernier par une fraction de la Chambre.

M. Lasies intervient avec une violence de langage inqualifiable : « Je termine, dit-il, en disant que le départ de M. de Freycinet a été motivé par son désaccord avec M. Delcassé dont la politique extérieure consiste à avoir des joues qui ne savent plus rougir sous les soufflets ».

Des protestations indignées partent de toutes les gauches. Le président met aux voix la censure simple qui est votée.

L'ordre du jour pur et simple est ensuite adopté par 444 voix contre 67.

La Chambre commence ensuite la discussion des interpellations sur l'Algérie. Il n'y en a pas moins de six à épuiser. La Chambre en a vraisemblablement pour quelques jours.

A la fin de la séance, M. Delcassé arrive à la Chambre.

Le Président lui donne la parole pour un fait personnel. (Triple salve d'applaudissements.)

M. Delcassé, ministre des affaires étrangères : J'étais au ministère des affaires étrangères au moment du discours de M. Lasies.

M. le Président du conseil a dit toute la vérité, en niant tout désaccord entre M. de Freycinet et moi, et je défie, oui, je défie qui que ce soit de prouver le contraire.

Je sais aussi ce qu'a fait la Chambre : elle a compris ce que j'ai fait depuis que je suis au ministère ; elle sait tout ce qu'il a fallu d'abnégation... (Applaudissements à gauche.)

M. Millevoye : Le moment est mal venu pour monter au Capitole !

M. Chenavaz, s'adressant à M. Millevoye : Silence aux faussaires de l'état-major !

M. le Ministre : Oui, d'abnégation. Pas une seconde, pas une minute, le ministre des affaires étrangères n'est sorti de son rôle fixé par le patriotisme. (Applaudissements.)

La Chambre a dit tout cela par son vote, et je lui en exprime ma profonde reconnaissance. (Vifs applaudissements.)

Séance demain.

INFORMATIONS

Les nouveaux ministres

M. de Freycinet a présenté, hier matin, à M. Krantz, les directeurs et les chefs de services du ministère de la guerre et lui a transmis la direction du département de la guerre.

M. Monestier a pris, hier matin, possession du ministère des travaux publics ; M. Krantz lui a présenté les directeurs et les différents chefs de service du ministère.

Le Budget de 1890

M. Charles Prevet, rapporteur général du budget, a terminé son rapport samedi soir, et il l'a immédiatement envoyé à l'impression.

L'imprimerie du Sénat ayant fait diligence, sera en mesure de distribuer aujourd'hui, à tous les sénateurs, le rapport de M. Prevet. La discussion pourra, dès

lors, commencer vendredi, ainsi que nous l'avons annoncé.

Cérémonie patriotique

Dimanche a eu lieu au Havre, au cimetière de Ste-Adresse, la remise officielle à l'Etat du mausolée élevé, sur l'ossuaire militaire, à la mémoire du colonel Welter et des soldats de toutes armes morts en activité de service dans les arrondissements du Havre et d'Yvetot, pendant la guerre de 1870-1871.

Les Erreurs judiciaires

On a vu que la cour de cassation, en réhabilitant M. Fétis lui a accordé une indemnité de 15.000 francs, conformément à la loi, sur la réparation des erreurs judiciaires ; cette somme devra être payée par l'Etat, sur le budget de la justice, chapitre dit : frais de justice.

C'est la quatrième ou cinquième fois que l'Etat a à supporter des paiements de cette nature depuis trois ans. La plus forte indemnité a été celle accordée à la famille Pierre Vaux, qui a obtenu 150.000 francs ; puis l'indemnité pour l'affaire Jamet, qui s'est élevée à 70.000 francs. Dans ces derniers temps, il y a eu l'affaire Vallé, de Lyon, qui a donné lieu à une indemnité de 2.000 fr.

Mais ce ne sont pas les seules charges qui incombent à l'Etat du fait de ces réparations d'erreurs judiciaires ; il y a en outre les frais d'insertions et d'affichage de l'arrêt qui sont en général très élevés et qui ont été de 14.000 francs pour l'affaire Pierre Vaux et l'affaire Jamet a coûté beaucoup plus ; l'affaire Vallé, 5.000 francs.

Le Commandant Marchand

Le Conseil municipal de Paris, sur la proposition de M. Lambelain, a résolu de recevoir le commandant Marchand, en séance solennelle.

Retour du général Gallieni

On sait que le général Gallieni s'est embarqué à Tamatave.

Il a été accompagné à l'appontement par toute la population européenne et indigène.

Son voyage depuis Tananarive n'a été qu'une longue ovation des populations indigènes, le saluant de leurs acclamations et des cris répétés : « Au revoir ! »

Avant son départ, il a inauguré le premier chemin de fer de l'île, entre Tamatave et Ivondro, et l'amorce du canal des Pangalanes. Il a exprimé l'espoir que la Compagnie des Pangalanes saurait mener à bien la grande œuvre française commencée.

Au dîner offert par la Chambre consultative et la municipalité de Tamatave, le général et le colonel Roques, directeur des travaux publics, ont longuement parlé des chemins de fer instamment demandés par tous les colons de Madagascar.

La grève de Marseille

La grève des maçons est à peu près générale et la situation s'aggrave. Tous les chantiers sont fermés.

CHRONIQUE LOCALE

Certificat d'aptitude pédagogique

Ont été définitivement reçus à l'examen du certificat d'aptitude pédagogique pour l'année 1898-1899, les instituteurs et les institutrices stagiaires, dont les noms suivent par ordre alphabétique :

Aspirants

MM. Bonaure, à Salviac ; Bousquet, à Martel ; Coldefy, à Saint-Denis-Martel ; Combarieu, à Cressensac ; Fau, à Bagnac ; Tendency, à Drulhe (Aveyron).

Aspirantes

M^{mes} Bach, à Promilhanes ; Baguès, à Cahus ; Bergerol, à Lanzac ; Bladanet, à Comiac ; Boutaric, à Cressensac ; Brunet, à Linars (Concorès) ; Cabelaubre, à Montvalent ; Carratié, à Douelle ; Clary, à Constans (Valroufié) ; Cellerier, au Roc ; Delrieu, à La Thèze (Frayssinet-le-Gélat) ; Delsol, à Mercuès ; Gibert, à Catus ; Landes, à Figeac ; Langlais, à Lacisque (Cuzance) ; Lasfargues, à Glédines (Souzeyrac) ; Malbec, à Concorès ; Mespoulhé, à Carennac ; Monrayssé, à Moussac (Gindou) ; Monsou, à Padirac ; Pébeyre, à Souillac ; Rouquet, à Calamane ; Salgues, à Cremps ; Salgues, à Mialet (Saint-Bressou) ; Valette, à Sérignac ; Vidieu, à Saint-Martin-Labouval.

Examens

Les examens des jeunes gens qui ont sollicité cette année, la dispense prévue à l'art. 23 de la loi du 15 juillet 1889, au titre des industries d'art, auront lieu le mercredi 13 mai courant à 8 h. du matin, à l'Ecole normale de garçons à Cahors.

Caisse nationale postale d'épargne

Opérations effectuées dans le département du Lot pendant le mois d'avril 1899

Versements reçus de 854 déposants, dont 164 nouveaux.....	200,430 12
Remboursements à 682 dép. dont 100 pour solde.....	163,735 82
Excédent des versements.....	36,694 30

Le Directeur des Postes et des télégraphes, MOREL.

CAHORS

Nos ateliers étant fermés jeudi prochain, le « Journal du Lot » ne paraîtra pas.

Conférence de M. Le Bret

La conférence de M. Le Bret termine brillamment la série remarquable de conférences qui nous ont été données cet hiver par MM. Le Bret et Cahier.

Dans sa dernière causerie, M. Le Bret a développé la thèse dont voici le résumé :

L'homme, appliquant à la terre ses facultés essentielles successivement, la dresse, la connaît, et l'admire, d'où l'industrie, la science, la poésie.

Le dressage consiste dans l'emploi des forces naturelles, des terrains, des plantes, des animaux ; dans la substitution progressive du travail physique au travail musculaire ; dans l'utilisation des plantes, par exemple, qui nous fournissent, aliments, vêtements, médicaments.

La connaissance, surgie de l'action comme le feu du frottement des silex, s'est déployée en abstractions successives et hiérarchisées jusqu'à l'équation algébrique définitive qui attend son Newton.

La poésie, apparue à peine dans le souvenir rythmé des combats ou dans le chant berceur des premiers labours, se déploie et se complait en elle-même, dès que l'homme peut se reposer sur une planète désormais assainie et fructueuse.

Les beaux-arts se démèlent à tour de rôle du chant total primitif, et par un retour généreux, déterminent une connaissance élargie des choses, un redressement final de la planète, y compris les sociétés humaines, sous les lois de l'esthétique.

Voici d'autre part, un des passages qui a paru frapper le plus vivement l'auditoire et que nos lecteurs liront certainement avec plaisir :

Victor Hugo n'est pas poète seulement, c'est la poésie même, c'est l'art avec tous ses langages, tous ses symboles réunis et pressés dans une forme qui les harmonise souverainement. L'architecture, la sculpture, la peinture, la musique se retrouvent en lui dans ce qu'elles ont de distinctif, de spécial, en même temps que leurs rapports se manifestent, leur effort pour substituer à la confusion primitive une solidarité clairvoyante, leur tendance aussi vers l'expression suprême du cœur et de la pensée, la parole, auprès de laquelle les autres langages, ou, pour parler plus exactement, les autres symbolismes ne sont que des préliminaires et des ébauches. C'est la plus merveilleuse langue, la plus riche, la plus souple, la plus précise, la plus vaporeuse, la plus forte, la plus douce, la plus colorée, la plus musicale, la plus sculpturale, la plus architecturale ; et dans ce génie unique où l'écho s'entend de Racine, de Molière, de Shakespeare, où s'entremêlent tous les vents de l'esprit ; dans cette force de la nature venue des premiers âges à la plénitude de la conscience moderne, on peut dire avec certitude que le Verbe s'est incarné.

Dans quelle autre œuvre de quel autre poète trouverez-vous de pareils ensembles de vocables, d'aussi sublimes constructions de phrases, d'aussi merveilleux tours de mots et d'images qui montent vers le ciel, qui l'escaladent indéfiniment ; Comme les pierres paraissent surgir et s'assembler d'elles-mêmes au son de la lyre d'Orphée, les mots surgissent, se dressent, s'harmonisent de tous les coins de l'horizon, de tous les répertoires, de tous les lexiques, de tous les salons, de tous les argots. Les arts, les métiers, les sciences, les littératures, l'hôtel de Rambouillet et la cour des Miracles, le Louvre et les Halles vident leur vocabulaire, alternent ou condensent leurs métaphores, et jusque dans leurs outrances, jusque dans leurs contrastes, par l'action unifiante et créatrice du génie, symbolisent réciproquement.

Il n'est pas de mot qui ne trouve une pensée prête à l'accueillir, à le renouveler ; une âme en perpétuelle puissance de création et de fusion qui fond, pétrit, construit, utilise même les scories et les paillettes ; et telle est la profondeur du nouméne et du cratère que toute langue paraît encore inadéquante, tout phénomène expressif et verbal en deça du sentiment qui l'ébauche. La création continuée des vocabulaires manifeste ce qu'il y a d'incommensurable dans le génie.

Aussi bien Hugo, par la conscience des analogies, cherchait à s'élever aux montagnes, aux orages, à l'Océan, au ciel bleu, aux profondeurs sans repère, aux immensités sans rivage, aux fécondités sans lassitude et sans arrêt. Son œuvre est fréquemment un colloque avec le principe des choses et il n'est pas assuré qu'il n'ait pas jaloué Dieu. D'être et de produire éperdument lui a toujours paru l'attribut commun du vrai poète et de la divinité. Nous le voyons se complaire dans l'expression des choses immenses, infinies, qui symbolisent de plus près l'éternel mystère, l'obscur contrat social des étoiles ou l'Océan orange des multitudes.

Mais c'est le privilège incontestable du songeur de voir avec une égale justesse les horizons lointains et le brin d'herbe, comme si le regard rapportait de son effort vers l'infini l'acuité nécessaire pour démêler un ciron. Dans l'ampleur progressivement élargie des masses architecturales où Victor Hugo

se complait et triomphe apparaissent les êtres, les plantes, les animaux, les hommes, d'un contour sculptural et précis. Chaque être demeure fidèle à son essence, la manifeste par des traits, des attitudes, des postures, où l'insuffisance ordinaire du réel, la gaucherie des participations de l'individu à l'Idée se trouve rectifiée. Il n'est pas d'animalier, de graveur, de ciseleur, de drompteur des pierres et des marbres qui lui soit comparable ; ses plantes et ses fleurs sont plus achevées que les plats de Bernard Palissy ; ses animaux vont jusqu'au bout de leur devenir sans abdiquer leurs lignes et leur psychologie ; le crapaud et l'âne nous apparaissent dans un contour exact tendu par l'idéal ; les femmes, fauves ou prêtresses, qu'elles méditent le dévouement ou la faute, ont toujours des corps de déesse, des attitudes d'art, des postures de charme et d'enivrement.

Enfin, dans toute l'œuvre colossale des *Châtiments*, sous les voûtes où grondent les souffles héroïques de l'Océan et de la Justice, au pied des colonnes de marbre pur que surmonte le buste inoubliable des proscrits, blémissent, frémissent, agonisent les prospecteurs, dans une série de bas-reliefs, dont l'intensité grimaçante et superbe rappelle le moyen-âge en le dépassant.

Le peintre vaut assurément le sculpteur ; peut-être la palette de Hugo est-elle plus riche encore que l'ébauchoir. Les couleurs de l'arc-en-ciel se retrouvent, s'intensifient, se prolongent en nuances imaginatives et futures. Le rouge empourpré des couchants, le violet frêle et fin des aurores, le jaune triomphal des étés, la blancheur pudique des printemps, le vert des buissons et des prés et des jeunes espérances se retrouvent et s'exaltent et vont jusqu'au bout de leur tonalité respective. Mais le bleu domine, enveloppe l'inspiration toute entière, le bleu pâle des lacs où se mire Ophélie, le bleu noir et fier des ravins où le cor d'Hernani commande, le bleu immuable des beaux jours et des félicités certaines, le bleu fuyant des espaces et des lendemains d'ivresse, le bleu du pays des noumènes, des idéalités, des possibles ébauchés dans l'azur.

Au fond de toutes ces couleurs il y a la lumière frissonnante, vibrante, animée, divine ; tantôt elle se donne à demi, d'une âme et d'un frisson contenus, comme une vierge timide, tantôt elle se donne toute entière, d'un élan et d'un cœur éperdus ; c'est alors la lumière, simplement, la belle et sainte lumière qui dorait les murs du Parthénon, souriait sur les flots de la mer Ionienne et se faisait regretter d'Antigone comme le charme suprême de la vie. Cette lumière inonde, enveloppe toute l'œuvre de Hugo, la blanche lumière des Grecs avec tout ce que deux mille ans de contact avec les choses, les âmes, les passions et les systèmes ont mis en elle d'intelligence et de vitalité. La lumière, oubliée et méconnue tout à la fois par les poètes et par les peintres pour l'obscur clarté qui tombe du plafond des Musées et des Académies, reparaît triomphante, exaspérée jusqu'à l'ivresse dans la *Légende des siècles* en laquelle Delacroix s'achève, et dans ces vibrants paysages où Manet s'inaugure.

La virtuosité du son n'est pas moindre ; toutes les mélodies, toutes les harmonies de la nature se retrouvent, ardentes, colorées, murmurantes, gémisantes, individuelles comme le chant du rossignol, de la fauvette, collectives comme la plainte inachevée des multitudes et des océans. Ce qui est admirable, c'est le crescendo des voix, des cris, des orchestres, cette ascension du ciel par les sons, par les rythmes, par les strophes ailées et frissonnantes, cette marche si souvent interrompue et toujours triomphale du Tannhäuser. Ce qui est plus admirable encore, ce sont ces frémissements inentendus jusque-là, ces bruissements et ces appels recueillis des choses qui s'étaient cru muettes et délaissées, ces dissonances mélodieuses venues des profondeurs du nadir, ces balbutiements sourds des souffrances anonymes, et le long rythme berceur des générations humaines qui, depuis des millions d'années et des millions de mirages, marchent, marchent toujours vers la justice et vers le bonheur.

Mais dans le Verbe du poète ne se concilient pas seulement les voix, les sons, les bruits, les rayons, les ombres, les formes, les contours, les pilastres, toutes les forces de la nature, tous les vents du ciel, tous les langages et tous les symboles de tous les arts ; des horizons les plus éloignés des sciences, des littératures, des philosophies, des religions, les âmes, les cœurs, les systèmes accourent, se confrontent, se reconnaissent, retrouvent aussi le lien qui les unit aux choses ; et c'est une merveilleuse sympathie qui fait fraterniser les esprits et les fleurs, les philosophes et les étoiles, les foules et les génies dans un courant torrentiel, irrésistible de rythmes, d'images et de vocables incessamment renouvelés pour exprimer la vie et la pensée incessamment créatrices.

Les grands savants, les grands littérateurs, les grands philosophes, évoqués tour à tour, viennent en un long cortège déposer leurs privilèges limitatifs, leurs juridictions contradictoires sur l'autel de la Vérité une, de la poésie indivisible et souveraine. La science s'incline devant la prescience, la littérature devant l'inspiration, la philosophie devant l'extase.

Les voici tous, avec les attributs de leur temps et de leur culture, compris et circonscrits dans le détail, dans l'hypothèse, dans la prosodie, dans le système ; mais les esprits et les regards se rencontrent à l'infini. Voici le cortège grave et solidaire des grands savants, Euclide, Galilée, Lavoisier, Darwin ; le chœur mystique des grands poètes, Dante, Milton, Shakespeare qui passent dans une lumière de rêve devant Boileau interdit ; les grands philosophes dont chacun est un monde, essai d'enclorre l'immensité dans une notion distincte, de ramasser au creux d'une coquille les bruits formidables de l'Océan.

Hugo les comprend tous, les accueille tous et les domine, Lamarck et Cuvier, Dante et Voltaire, Leibniz et Kant. Telle page, s'inspirant avec exactitude des monades, ouvre les fenêtres qui leur manquent et projette en leur intérieur des reflets d'étoile ; telle autre page émeut le granit kantien. Les quatre vérités morales qui portent le monde moderne, le devoir, la liberté, la vie future et Dieu se retrouvent, élargies, frémissantes, apitoyées, sans rien perdre de leur certitude et de leur assise.

Il n'est pas une doctrine, un système, une hypothèse, une croyance que le poète, ou plus exactement le Mage n'ait déployée dans le luxe éblouissant des symboles ou condensée dans le raccourci sublime d'un oracle. Parfois un simple mot résume des généralités de savants, des siècles d'histoire, des épopées millénaires, et s'ouvrant sur l'avenir y projette une géométrie immense et radieuse de vérités et de pressentiments.

Ce génie prophétique se manifeste dans les choses physiques et dans les choses morales ; un ballon gigantesque, assuré désormais de ses appuis dans l'espace, porte l'humanité terrestre jusqu'aux astres pour consulter les humanités probables de Sirius et d'Aldebaran. Toute la terre sympathise avec les

représentants suprêmes, les mandataires qu'elle s'est donnés, toute la terre en effet relève de la conscience, s'est humanisée. Les cailloux au fond desquels dormait une âme emprisonnée, les plantes déjà mouvantes et pensives, les animaux dont le regard s'allume d'une haine exaspérée par l'injuste différence des anatomies, tous les êtres rejettent leurs fers, dépouillent leurs mensonges, réalisent la puissance longtemps contenue de leur amicale solidarité.

Mais cette société espérable et lointaine ne doit pas nous faire oublier l'harmonie généreuse et positive de la cité prochaine où Victor Hugo convoque les enfants, les femmes, les misérables, les proscrits, tous ceux qui souffrent, qui peinent et qui géignent, tous ceux qui sont demeurés courbés, depuis le commencement des siècles, sous le faix du devoir et de la damnation. La poésie confère les premiers droits. Ils descendent de ces hauteurs élyséennes à l'opinion publique qui s'en empare, et lui impose aux codes réfractaires ; ceux-ci les déterminent et les précèdent, parfois au moment même où des droits nouveaux et meilleurs se forgent dans les laboratoires de l'azur.

Ainsi, la poésie est une justice supérieure ; elle libère, elle égalise, elle fraternise les êtres dans l'idéal, prépare les conditions collectives et suggère les volontés individuelles de la libération définitive. Le contrat social se pose d'abord dans les hauteurs du ciel bleu, parmi les sphères harmonieuses, entre tous les êtres évadés de l'inconscience et de la laideur. La beauté devient l'initiatrice du droit, du devoir, de la vérité totale. Hugo dépasse tous les poètes dans le double effort concerté vers la beauté, vers la justice ; son œuvre dominera tous les temps puisqu'elle porte en elle la Vénus éternelle et l'éternelle Psyché.

Cathédrale et Evêché de Cahors

Avis aux entrepreneurs

Les entrepreneurs de maçonnerie, de charpente, de couverture et de plomberie, de la ville de Cahors, sont prévus que le **lundi 15 mai courant à 3 heures du soir, il sera procédé dans une des salles de l'Hôtel de la Préfecture, à la réception des soumissions en vue des travaux d'entretien à effectuer, en 1899, à la Cathédrale et à l'Evêché de Cahors.**

Les devis et cahier des charges sont déposés à la Préfecture (3^e Division) où les entrepreneurs pourront les consulter de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures.

Concert de l'Orphéon

Dimanche soir, notre Orphéon offrira, au théâtre, un concert à ses membres honoraires.

C'est avec regret que nous avons constaté que la salle n'était pas aussi bondée que d'habitude.

Les dévoués organisateurs de ces concerts ont un but à la fois artistique et humanitaire — on sait que le bureau de bienfaisance — à sa part des recettes. — A ce double titre, les organisateurs devraient donc trouver parmi nous les plus grands encouragements. Nous voudrions que chaque concert fit salle comble.

Tous d'ailleurs y trouveraient leur compte : les artistes un surcroît de bravos ; les pauvres, plus de soulagement dans leur infortune ; les spectateurs, la double satisfaction de joindre la bienfaisance au dilettantisme, et les organisateurs la satisfaction de voir leurs efforts couronnés du succès qu'ils méritent.

Le programme contenait de très jolis numéros, tout au plus avons-nous regretté l'absence d'un chanteur aimé du public ; mais nous nous garderions d'insister davantage ignorant les motifs de cette abstention.

D'autre part, M. Arnaudet, subitement indisposé, n'a pu prêter son précieux concours à cette charmante soirée. Ça a été une grande déception pour le public habitué à faire à cet amateur de talent les ovations que l'on sait.

Les honneurs de la soirée ont été pour les frères Belgarric. Leur auditoire s'est, à maintes reprises, pour employer l'expression aussi triviale qu'imagée, littéralement tordu en les écoutant. Leur succès a été aussi grand que mérité.

Mesdemoiselles Brunet et Soulié, nos jeunes et aimables concitoyennes, ont chanté nombre de morceaux d'une façon ravissante. D'annales applaudissements et de nombreux rappels les ont accueillies chaque fois qu'elles paraissaient sur la scène... et Dieu sait pourtant si elles avaient une belle part dans le programme !

MM. Chapard et Rossignol ont été comme toujours vivement applaudis.

M. Frécheville a une voix très fraîche qu'il manie parfaitement, les bravos ne lui ont pas été ménagés.

Comme toujours aussi, MM. Dellard et Rollés ont eu leur belle part du succès de la soirée. Ils ont rendu avec beaucoup de brio, aux applaudissements répétés du public, le grand duo de la *Reine de Chypre*.

Pour remplacer les numéros prévus pour M. Arnaudet, nous avons eu un admirable quatuor exécuté par MM. Barreau frères, Delsard et Nouyrit, quatre artistes de haute

valeur dont il serait superflu de faire l'éloge. L'orchestre et l'orphéon, sous la direction de M. Barreau, ont été à la hauteur de leur tâche. La façon dont ils ont joué et chanté les différents numéros du programme qui leur étaient dévolus a été excellente.

Au total, nous avons passé au concert une agréable soirée et nous adressons aux organisateurs si dévoués, et à tous ceux qui, à un titre quelconque, collaborent à l'œuvre de l'Orphéon, nos sincères remerciements.

Le 7^{me} de ligne aux tirs de combat

Le 23 mai prochain, le 7^e de ligne quittera notre ville pour se rendre à Caylus, où il doit exécuter — au camp de Cantayrac — les feux de guerre et les trois tirs à longue portée.

Notre régiment rentrera à Cahors le 1^{er} juin, après une absence de 10 jours.

La Saint-Jean-Porte-Latine

C'était samedi la petite Saint-Jean ou Saint-Jean-Porte-Latine, la fête du patron des typographes.

Au fait, écrit un de nos confrères du *Petit Phare*, pourquoi nos amis ont-ils choisi saint Jean l'Évangéliste comme patron ? Je confesse que je l'ignore. On a dit que c'était sans doute à cause de son érudition. C'est possible, mais je n'en jurerai point.

Ce que je sais, c'est que le nom de Saint-Jean-Porte-Latine donné à saint Jean l'Évangéliste vient de ce que l'Église fait mémoire de son martyr le 6 mai devant la porte Latine.

« Martyre » est peut-être exagéré, car saint Jean eut la chance de sortir sain et sauf d'une cuve pleine d'huile bouillante où on l'avait plongé. Il est vrai qu'il aurait très bien pu cuire et que ce n'était point pour lui être agréable qu'on le soumettait à ce petit exercice.

Quoi qu'il en soit, il me semble qu'il n'eût pas trop à se plaindre de ce bain, puisqu'il vécut jusqu'à quatre-vingt-quatorze ans.

Les typos ont pris là un heureux patron. Je ne désire pas pour eux son bain d'huile, mais — à l'occasion de leur fête — je leur souhaite sa longévité.

Véloce-Sport Cadurcien

Messieurs les membres actifs du Véloce-Sport Cadurcien, sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui doit avoir lieu le mercredi 10 courant, à 8 h. 1/2 du soir, au siège du Club, Grand Café Tivoli.

Ordre du Jour :

Rally-Paper. — Communications importantes.

Accident

Dimanche matin, vers 11 heures, la veuve Falguères, âgée de 88 ans, originaire du Montat, et demeurant chez M. Singlande rue Nationale, se promenait sur le mont St-Cir. A un moment donné elle fit un faux pas, tomba et roula jusqu'au sentier qui aboutit à la maisonnette du chemin de fer. Cette femme a été transportée à l'hospice par les soins de la police.

M. le docteur Valat n'a pas encore pu se prononcer sur la gravité de son état.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
Du 6 au 9 Mai 1899

Naissances

Heng, Adolphe-Louis, avenue de la Gare, 5.
Tulet, Alida-Marie-Louise, à Peyrolis.
Vidaillac, Jean-Louis, rue de la Banque.
Cagnac, Jérôme-Pierre-Guillaume, rue Mascoutou, 33.

Publications de Mariages

Ausset, Maurice, garçon boucher et Labouygues, Marie-Rose-Ursule, charcutière.

Décès

Paganel, Jean, cultivateur, 74 ans, à Larozière.
Vilars, Anna, veuve Fenouil, 71 ans, sans profession, à l'Hospice.

Arrondissement de Cahors

St-MARTIN-LABOUVAL. — Nous avons reçu samedi soir, après l'impression du journal, l'information suivante :

Le bruit courait ces jours-ci qu'un assassinat avait été commis en chemin de fer, entre les stations de St-Géry et de Conduché, ligne de Cahors à Capdenac.

Renseignements pris à la gendarmerie de

St-Géry, cette nouvelle est inexacte et est l'œuvre de quelque mauvais plaisant.

LIMOGNE. — La foire n'a pas été très importante. Le cours des bestiaux était très lent, surtout sur les bœufs d'attelage et les bêtes à laine; il n'y a que les agneaux gras et les jeunes porcs qui se vendent à des prix très élevés

Blé, de 15 à 16 fr. l'hectolitre.

Avoine, de 8 à 9 fr. id.

Mais, 12 fr. id.

Volaille, de 2 à 3 fr. la paire.

Oufs, 0,55 la douzaine.

Oisons, 4 fr. la paire.

Pommes de terre, 5 fr. le sac.

Arrondissement de Figeac

FRAYSSINHES. — M. Quercy, professeur départemental d'agriculture, fera une conférence agricole publique à la mairie de Frayssinhes, le dimanche 14 courant, à 8 h. 1/2 du matin.

Sujet : Fumiers de ferme et engrais chimiques.

SOUSCEYRAC. — M. Quercy, professeur départemental d'agriculture, fera une conférence agricole publique à la mairie de Sousceyrac, le dimanche 14 courant, à 1 h. 1/2 du soir.

Sujet : La production du bétail et les assurances mutuelles.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Société de secours mutuels des institutrices et des instituteurs du Lot. — Nous apprenons que l'assemblée générale annuelle des membres de la Société de secours mutuels des institutrices et instituteurs du Lot aura lieu à Gourdon, le samedi 3 juin prochain, vers 10 heures du matin.

Comme d'habitude, un banquet confraternel, présidé par M. Favard, inspecteur d'académie, et auquel assisteront MM. les Inspecteurs primaires, suivra la réunion.

Tous les instituteurs et toutes les institutrices tiendront à honneur d'assister à cette fête de la solidarité.

— *Le Temps.* — La température s'est considérablement refroidie ces jours-ci.

Le thermomètre baisse très sensiblement dès le coucher du soleil. Le matin, les vallées sont couvertes de gelée blanche. Les pommes de terre, quelques prés et certaines vignes ont été très endommagés. On redoute ces derniers jours de lune rousse. Le mal n'est pas encore bien considérable, mais il faut si peu de chose pour que tout soit emporté, qu'on vit dans les transes.

UZECH. — *Nos récoltes.* — Les blés, depuis les dernières pluies, se sont bien développés et promettent une bonne récolte. Les vignes et pommes de terre ont souffert de la gelée dans les matinées de mercredi et jeudi derniers.

Les premières coupes des prairies artificielles ont souffert considérablement des gelées du printemps; il n'y aura pas le quart de la récolte.

Les semences du printemps se sont faites dans de bonnes conditions.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

CHRONIQUE VÉLOCIPÉDIQUE

Des renseignements très nombreux étant demandés quotidiennement à la Commission sportive de l'U. V. F. sur l'organisation des courses et la façon de procéder pour que les organisateurs de ces courses soient bien en règle, nous croyons utile de résumer en quelques lignes les formalités à remplir qui résultent du règlement de courses voté par la Commission sportive de l'U. V. F.

Les courses autorisées par l'U. V. F. sont celles organisées sous ses règlements par des vélodromes affiliés ou des sociétés affiliées, ou bien par des vélodromes, des sociétés ou des organisateurs particuliers demandant, pour chaque réunion, une licence d'organisation de courses dont le prix est de 5 francs.

La demande pour cette licence doit être adressée à la Commission sportive de l'Union Vélocipédique de France, 21, rue des Bons Enfants, à Paris, et accompagnée d'un mandat-poste de 5 francs

Il est bien entendu que la Commission sportive de l'U. V. F. ne régit que les courses professionnelles, c'est-à-dire les courses comportant des prix en espèces.

Les licences d'organisation de courses ne sont pas exigées pour les épreuves des clubs locales ou départementales. En résumé, c'est seulement pour organiser des courses professionnelles régionales, nationales ou internationales qu'il faut être affilié à l'U. V. F. ou avoir une licence d'organisation.

Ces points étant établis, la situation des organisateurs vis-à-vis des coureurs doit être la suivante : Les organisateurs doivent exiger de tous les coureurs prenant part à leurs courses régionales, nationales ou internationales la licence professionnelle délivrée par l'U. V. F., et l'accès des courses doit être refusé à tout coureur non muni de la licence (1).

La licence de coureur professionnel ne doit pas être exigée pour les courses de sociétés locales ou départementales.

Tout vélodrome ou organisateur qui ne se conformerait pas aux prescriptions ci-dessus se verrait disqualifié et ses courses interdites.

Pour la Commission sportive,
Le Président,
Léon HAMELLE.

(1) Pour se procurer une licence de coureur professionnel, l'intéressé doit en faire la demande à la Commission sportive de l'U. V. F. Cette demande doit être accompagnée d'un mandat-poste de 5 francs pour les coureurs unionistes et de 20 francs pour les coureurs non-unionistes. Les renseignements suivants doivent être fournis : Nom et prénoms. — Date de naissance. — Pseudonyme, s'il y a lieu. — Couleurs. — Adresse.

A LOUER

Boulangerie comprenant maison d'habitation et petit jardin. S'adresser, 24 rue du Lycée.

BULLETIN FINANCIER

Le marché est ferme, nos rentes sont en reprise, le 3 0/0 à 102,45; le 3 1/2 0/0 à 102,92.

Les Sociétés de crédit sont l'objet de négociations très suivies.

Les fonds étrangers sont pour la plupart en hausse.

Les obligations de la Ville de Paris, surtout celles de l'Emprunt 1894-1896 qui se délivrait aux guichets des Etablissements de Crédit au prix de 398 sont très recherchés par l'épargne.

Les parts de fondateur de l'Optique, « La lune à un mètre » sont demandées à 150 fr.

L'Assurance sur la Vie

La rente viagère permet aux célibataires, aux époux sans enfants etc., de s'assurer une vieillesse paisible et indépendante. A l'âge de 60 ans, le taux d'une rente viagère payable par semestre est à la Nationale de 8,49 0/0 soit 5,49 0/0 supérieur à l'intérêt de 3 0/0 que donnent actuellement les valeurs de tout repos. Si le capital constitutif de la rente est versé à 55 ans, l'entrée en jouissance restant fixée à l'âge de 60 ans, le taux de la rente serait de 11,066 0/0. La Nationale, dont le siège est à Paris, 18 rue du 4 Septembre, tient d'ailleurs gratuitement à la disposition des intéressés tous les renseignements nécessaires.

A VENDRE

La maison avec jardin attenant, située à Cahors, rue du Parc, occupée par M. Blavier et appartenant à la famille Granion de Bégous.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. Joachim Bonnet, expert, à Labastide-Marnhac.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fête de la Pentecôte 21-22 mai 1899

A l'occasion de la Fête de la Pentecôte, la Compagnie d'Orléans rendra exceptionnellement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du jeudi 25 Mai, les billets aller et retour à prix réduits qui auront été délivrés, aux conditions de son tarif spécial G. V. n° 2, les vendredi 19, samedi 20, dimanche 21, lundi 22, mardi 23 et mercredi 24 mai inclus.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le dit tarif lorsqu'elle expirera après le 25 mai.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

PRIME MUSICALE GRATUITE

PIANISTES ! Envoyez votre adresse avec un timbre de 15 centimes pour frais d'expédition, à M. Z. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais); vous recevrez *gratis* un joli morceau de musique pour piano.

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE COUVERTS CHRISTOFLE

Manufacture à Paris
56, Rue de Bondy

EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE

Envoi franco du Catalogue

Nos représentants à Cahors sont MM. Mandelli, père et fils, 26, Bd Gambetta

Minerai de SOUFRE de BIABAUX

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de Soufre natif, de Sulfate de chaux et de Schiste bitumineux.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la Gelée printanière et l'Oidium; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la Chlorose et l'Anthracnose.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le Mildiou et le Black-Rot.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides et les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque LE VOLCAN

A CAHORS s'adresser à M. DESPRÉS, ingénieur, Agent général de la Compagnie.

LIEBIG	Véritable
	Extrait
	de Viande
	LIEBIG
<i>INDISPENSABLE dans toute bonne cuisine, pour préparer et améliorer potages, sauces, légumes, ragoûts, etc.</i>	

L'hôtellerie sanglante

PAR PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE

VII

DANS LE PARC

— Mais, voyons ma chère demoiselle, allons au plus pressé, pas vrai ? Le temps c'est de l'argent, dit-on. Or nous n'avons le moyen d'en perdre l'un ni l'autre...

La fille du garde-chasse fit un signe affirmatif. Le paysan continua :

— D'abord qui est-ce qui doit commencer, vous ou moi ?...

— Vous, si vous le désirez ; moi, si vous le préférez, repartit la jeune fille avec sincérité. A votre volonté, citoyen Arnould.

L'embarras de celui-ci redoublait. Pour prendre contenance, il se baissa et ramassa au pied du banc, un papier qui, quelques instants auparavant avait glissé des doigts de son interlocutrice. Cette dernière en le regardant fixement :

— C'est le billet que vous m'avez remis à l'église. Vous plairait-il de m'expliquer ce qu'il contient ?...

Joseph Arnould était furieux contre lui même de s'être laissé dominer un instant. Mais il s'était reconquis par un violent effort et voulant abrégé les préliminaires de l'attaque :

— Citoyenne, répliqua-t-il d'un ton bourru ce billet signifie que je sais bien des choses.

— Et ces choses me concernent, n'est-ce pas, questionna Denise avec un sourire amer.

— Cette malice !... Est-ce que sans cela je me serais permis de vous déranger. Est-ce que sans cela du reste, vous auriez répondu à mon appel ?...

Une ride se creusa dans le front de la fille du garde-chasse.

— Ces choses-là, dites les, fit-elle résolument.

— Vous voudriez ?...

Elle était debout en face de lui et le menaçait presque. Son œil brûlait :

— Je voudrais prononça-t-elle, être édifiée sur ce que vous savez, afin de mesurer l'étendue de ce que vous allez sans doute exiger de moi.

Le fils d'Agnès Chassard, élève de sa mère, eut un mouvement de bonhomie supérieurement joué.

— Hé qui vous parle, s'écria-t-il, d'exiger de vous quoi que ce soit ? Est-ce que j'ai l'air de vouloir vous mettre le couteau sur la gorge ? On sait ce qu'on sait, voilà tout. Quand j'aurais appris par hasard, qu'il y a eu entre vous et notre jeune seigneur, — le fils du défunt marquis, — une histoire d'amourette, à la suite de laquelle un poupon est venu au monde, qui n'a pas attendu la pataraphe et la

bénédictio de M. le curé !...

Denise ne leva point au ciel ces prodigieux regards que les comédiennes dardent vers le cintre, pour prendre le lustre à témoin de leur innocence. Elle ne cacha pas non plus son « front de honte » entre ses mains.

Le paysan poursuivit avec une rondeur guillerette :

— Je ne vous accuse pas, pardi ! Je ne vous reproche rien de rien. Ces choses-là arrivent tous les jours... On a vingt ans, on se convient, on s'adore. Au diable les grands parents, le sacrement, toute la boutique ! Les méchantes langues prétendraient que vous avez été tout simplement la maîtresse de ce demoiseau et qu'un mioche est né de ce commerce illégitime, que vous avez fait élever clandestinement à Valincourt, près de Chaumont, — moi qui n'ai pas le moindre l'intention de vous offenser ni de vous nuire, j'é vous jure ici mes grands dieux qu'il n'en sera pas soufflé mot à âme qui vive, — si vous êtes gentille et raisonnable, s'entend.

— Citoyen Arnould, questionna Denise d'une voix mordante, est-ce que les honnêtes gens ne baptiseraient pas d'un autre nom ce que vous appelez : le hasard ?

— Comment ?...

Le hasard m'a appris, disiez-vous tout à l'heure ?...

— Eh bien ?...

— Est-ce que ce hasard ne serait point ce qu'on nomme de l'espionnage ?...

L'aubergiste était redevenu parfaitement maître de lui. Il supporta le sarcasme sans

broncher.

Bon, se contenta-t-il de riposter placidement, un propriétaire à bien le droit, je pense, de faire des rondes de nuit dans sa propriété. Ce parc est à moi. J'y étais venu, le soir du retour de Philippe, guetter un braconnier qui me tue mes lapins. En me retirant, je m'approche du pavillon ; la fenêtre est ouverte ; on parle tout haut à l'intérieur... Est-ce ma faute si j'ai entendu ?...

— Vous voulez dire écouté ?...

— Écouté ou entendu, peu importe, puisque le résultat est le même... Or, ce qui est encore plus bizarre, c'est que sans les avoir écoutées ni entendues, je suis arrivé à connaître certaines particularités...

— Lesquelles ?

— Tenez ; vous avez, par exemple, laissé croire à votre frère que votre enfant était mort en naissant...

— Et cet enfant ?...

— Cet enfant a vécu...

Le paysan appuya :

— « Il vit... » Il a grandi en paix dans l'ombre, chez les métayers de là-bas à qui votre vieille parente l'avait confié après sa naissance, tandis qu'ici vous jouissiez de tous les bénéfices inhérents à la vertu incontestée : estime, respect, considération, sympathie, cætera...

— Citoyen !

— Révérence parler, citoyenne, je veux constater et c'est tout — que vous êtes une personne de ressources, de talent et de caractère... Mais revenons à nos moutons :

(A suivre.)

LE

DRAME DES CHARTRONS

PAR JULES DE GASTINE

TROISIÈME PARTIE

Le contrat

VI

Henri Soulac eut un ricanement ironique. — A ce compte-là, dit-il, ce serait moi qui aurais commis le crime, puisque c'est moi qui ai pris ta place.

Edgar regarda son rival bien en face.

— C'est toi aussi, dit-il fermement que je soupçonne, que j'accuse.

Dans le salon, il y eut une rumeur.

Henri s'était levé, les yeux injectés de sang, terrible.

Son père avait bondi aussi, non moins agité, non moins ému, et M. de Millanges avait couru au jeune homme, tout livide.

Ariane semblait indifférente. On eût dit qu'elle était loin de là, et son attitude n'était pas une des moindres causes de curiosité pour les invités.

Edgar, impassible, s'était de nouveau croisé les bras, prêt à subir tous les chocs.

Il attendait.

Henri Soulac se rua sur le jeune homme.

— Vous l'entendez tous, dit-il. Il ose m'accuser, moi, m'accuser d'assassinat.

Il se tourna vers M. de Millanges.

— Et ma fiancée ne se lève pas avec moi pour protester contre de pareilles calomnies, pour me défendre !

Ariane ne bougea pas.

— Mon père a vraiment raison, poursuivit le jeune homme ; nous n'avons plus rien à faire ici.

— C'est mon opinion, dit le vieux négociant.

— La place y est prise, poursuivit Henri, par les forçats !

— C'est vrai, riposta Edgar, puisque c'est toi qui la tiens.

Henri serra les poings.

— Prends garde ! hurla-t-il. Ne me mets pas à bout de patience.

Puis se tournant vers son père :

— Partons, mon père !... dit-il, partons.

M. de Millanges se mit devant eux.

— Un instant, dit-il. Vous me faites responsable d'un incident que je ne pouvais ni prévoir ni empêcher, M. Edgar de Cordouan est toujours pour moi l'homme condamné par la loi, en rupture de ban, c'est ce qui me répugne de le livrer, je me verrai forcé, s'il ne consent pas à s'en aller de bonne grâce, à envoyer chercher la police qui le réintégrera dans la prison d'où il s'est évadé.

Il se tourna vers Edgar :

— Nous n'avons plus rien de commun entre nous, monsieur. Depuis votre crime nous ne nous connaissons plus. Je vous prie de vous retirer.

Le jeune homme ne bougea pas.

Il regarda Ariane.

— Je sortirai, dit-il, si Mlle m'en prie.

— Mlle de Millanges n'a pas à s'occuper de vous, à vous adresser de prière.

— Pardon, mon père, dit doucement Ariane ; j'ai une prière à adresser à M. de Cordouan. Je le prie de rester et de s'expliquer.

M. de Millanges eut un sursaut de stupeur.

— Ma fille !

Dans le salon, il y eut un murmure d'approbation. On tenait à savoir comment la scène se terminerait. Ainsi qu'au théâtre, on avait peur de ne pas voir la fin.

Henri prit un air digne.

— Dans ce cas, dit-il, c'est nous qui sortons.

— J'allais te le dire, mon fils, appuya le père.

Ils se dirigeaient vers la porte.

Edgar mit sur l'épaule d'Henri un doigt menaçant.

— Restez ! dit-il. Vous avez besoin d'entendre ce que je vais dire.

— Écouter les divagations d'un forçat, d'un fou ! fit dédaigneusement le complice de Tartas.

— Vous avez insulté mon fils, dit le père ; mais quand les injures partent de si bas !

— Restez ! répéta Edgar, je vais fournir les

preuves de l'accusation que je viens de porter contre votre fils.

— Mon fils assassin ! Vous me la donnez belle.

Henri tira son père par la manche avec un geste d'angoisse.

— Partons, mon père !

— Ah ! par exemple, non ! fit le négociant, je serais curieux d'entendre cela.

Son fils se rapprocha de lui plus livide que jamais.

— Vous me perdez, mon père ! dit-il à voix basse.

Le père s'arrêta, regarda son fils.

— Ah ça ? dit-il, que veux-tu dire ?

Et un soupçon terrible entra dans son âme, devant la physionomie bouleversée, pâlie par l'épouvante de son enfant.

Il fixa ses yeux sur ses yeux, des yeux durs menaçants, inquisiteurs.

— Est-ce que ce serait vrai ? demanda-t-il.

— Mais non, mon père, répondit le fils, les moelles figées d'épouvante. Partons !

— Non, dit le père, moi je reste !

Et il retourna à sa place et se campa sur son siège.

Henri dut l'imiter, au risque de s'avouer coupable devant tous. Le misérable croyait sans doute que son rival n'avait encore que des doutes, et il était bien résolu à se défendre jusqu'au bout. Il comptait sur sa réputation d'honnêteté, restée jusqu'alors intacte, sur l'alibi qu'il pouvait fournir pendant la soirée du crime, alibi qu'il s'était soigneusement ménagé, et, d'un mot, il ferait tomber l'accusation. Il se résigna donc.

(A suivre.)

PIANOS ET MUSIQUE A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

J. VALDIGUË

PHOTOGRAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales, 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour.

Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉRABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

Portraits de toute dimension depuis la carte de visite jusqu'à la grandeur naturelle. Reproduction de vieilles photographies en tous genres, gravures (dessins, objets d'art), autographes etc. Travaux à domicile pour Ingénieurs, Architectes. Toutes les nouveautés photographiques sont exécutées par M. Valdiguë, des échantillons de ces dernières sont exposés dans son salon. Tous les travaux sont livrés absolument irréprochables et sont recommandés s'ils ne plaisent pas. Vues de Cahors et des environs.

Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 7 mai 1899.

V^o Nacla : Chronique. — Daniel Riche : Les distractions de mon oncle. — Louis de Caters :

Passionnette (suite). — Pontsevrez : Faute d'un mot (fin). — Edouard Gachot : A travers les Alpes (suite). — Eugène Chavette : Fil-à-beurre. (suite). — Pierre de Lano : L'Enfant. (suite). — V^o Nacla : Trilby (suite).

Moniteur de la Mode

Du 13 mai 1899

Les bals blancs, les bals roses, les accessoires de cotillon sont le texte de la chronique d'Archiduc ; Gabrielle d'Éze raconte les nouveautés de la saison, et sa causerie est complétée par un beau dessin de M^o Mesnil, où sont groupées huit toilettes.

Belles illustrations montrant des toilettes inédites des plus grandes maisons, des chapeaux nouveaux, des mouchoirs, etc., etc.

Une visite aux Salons de peinture, un roman illustré, un article très documenté du Chef font de ce numéro un des plus intéressants qu'on puisse souhaiter.

N'oublions pas que le Moniteur de la Mode offre à ses abonnés, à titre purement gracieux, leur portrait photographié par la Maison Walery.

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36^e année. Sommaire du numéro 2196 du 6 mai 1899.

GRAVURES : Voyages et explorations : La mission Fourreau-Lamy : Une halte. — La provision d'eau. — Le camp de la mission. — Coin du camp. — Poste de la garnison de Timassinim. — Garde de jour au camp. — Défilé d'Afra. — Fantasia à pied, à l'occasion du retour de la mission Pein. — La mission dans les dunes. — Rochers d'Assiou. — Défilé d'Amguid. — Inscription sur les rochers. — Chambi Cheik Ben Boudjema. — Le targui Ouen-Titi. — Oasis de Timassinim. — Jardin de la Zaouïa.

Paris : L'Assistance par le Travail : Vue d'ensemble de l'atelier temporaire. — Coin de l'atelier des sacs à papier. — Triage des grains

de coton. — Salle de l'Horloge. — Le résinage. — Le Cabaret du Château-Rouge.

Le Passage du Saumon.

Départements : Maison des « Dernières Cartouches » à Bazeilles.

Le Monument de la défense d'Orléans.

Portrait (Néologie) : Edouard Pailleron, de l'Académie Française.

Tunisie : Le Voyage ministériel : Ferryville : Vue prise du lac de Bizerte. — La nouvelle poste. — Vue prise de la poste. — Square et statue de Jules Ferry, à Tunis. — Arrivée à Sousse. — Port de Sousse. — Kairouan : La Fantasia.

Portrait : M. Lélianoff, maire de Saint-Pétersbourg

Armée : Exercice à feu du nouveau canon à tir rapide allemand.

TEXTE : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Variétés : Edouard Pailleron,

par Léo Claretie. — Théâtres, par H. Lemaire. — Musique, par A. Boisard. — Au pays de la mort (Mission Fourreau-Lamy), par Jean Pommerol. — Une Union d'assistance par le Travail, par G. de Lesbons. — Les fêtes de Tunis par X. — Semaine scientifique, par H. Servet de Bounières. — Le nouveau canon à tir rapide, allemand, par Péka. — Salons de 1899, par O. Merson.

Explication des gravures, Echecs, Rébus, Récitations, Revue comique, Bibliographie Memento de la semaine, semaine illustrée, etc., etc.

Nouvelle illustrée : En visites — Les deux cordes de l'arc, par Aug. Germain, illustrations de Slom.

Le numéro : 50 centimes.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

UN VIEUX MARIN.

donne gratuitement, par reconnaissance et dans un but humanitaire, à tous ceux qui souffrent, les recettes et les secrets de l'HERMITE DES NOÏREMONTS auxquels il doit la vie. Après avoir essayé tous les remèdes connus, la bienfaisante méthode l'a délivré de plusieurs maladies incurables contractées pendant sa longue carrière. Il assure ainsi la guérison radicale et complète de toutes les maladies causées par les VICES DU SANG : Dartres, Boutons, Démangeaisons, Eczémas, Rhumatismes, Asthme, Bronchite, Goutte, Maladies de l'estomac, de la poitrine et de la vessie, Maladies secrètes, Maladies du cuir chevelu, Tœnia, etc. Ecrire L. GERVAT, 30, rue Ferrandière, LYON, qui enverra explications gratis.

Bijouterie, Joaillerie, Horlogerie, Orfèvrerie

MANDELLI, Cahors

Seul représentant de l'ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

Dépositaire du Chronomètre OMÉGA

En tous genres de boîtes Nickel depuis 30 fr., Acier 35 fr., Argent 45 fr., Or 125 fr.